

Vous êtes à la tête d'une TPE, PME ou PMI !

Attention, suite à la réforme du 5 mars 2014 sur la formation professionnelle et continue des changements importants sont en train de s'opérer :

- Evolution des responsabilités juridiques et sociales
- Entretien professionnel et individuel
- Parcours professionnel individualisé
- Financement du parcours de formation

Vous êtes cordialement invité

Mercredi 18 juin de 8H30 à 10H30

dans l'une de nos 11 Maisons pour échanger autour de la réforme de la formation professionnelle et continue

5 bonnes raisons de participer :

- Un avis en toute impartialité
- La mise en relation avec des experts dans les domaines juridiques, économiques et sociaux
- Les savoir-faire des Compagnons à mobiliser des compétences
- Une expertise reconnue dans l'évolution des métiers (du choix du métier jusqu'à sa maîtrise)
- Leader dans la transmission des savoirs d'expérience



Pour vous inscrire ➔ [cliquez ici](#)

Pour plus d'informations ➔ contact@compagnons-du-devoir.com



Compagnons Du Devoir
Officiel

YouTube



@les_compagnons

